

**PELICHET ALBERT
S.A.S.**

Au Capital de 258 750 €

Travaux Publics et
Granulats

217, ch. des Longes Rayes
CESSY
B.P. 129
01171 GEX CEDEX

Tél. 04 50 41 56 33

E-mail :
sa.pelichet@pelichet.com

Siret 76420005100028
R.C. Bourg 764200051B
TVA : FR24764200051
Code APE : 4312 B

SCI la Croix des Mâts
Représentée par Mme Abgrall Valérie
225 rue de la Combe de l'eau
01220 DIVONNE LES BAINS

Gex, le 15 Mars 2021

Objet : Avis relatif au projet d'ISDI au lieudit « Mollière » Commune de Vesancy

Madame,

Dans le cadre du projet d'ISDI (Installation de Stockage de Déchets Inertes) porté par la SAS PELICHET Albert, l'emprise future de cette installation porte en partie sur les parcelles ci-dessous référencées dont vous êtes propriétaires :

Parcelle n° A 151 – Lieudit Riamont, Commune de Vesancy
Parcelle n° A 152 – Lieudit Riamont, Commune de Vesancy
Parcelle n° B 32p – Lieudit Molliere, Commune de Vesancy
Parcelle n° B 33p – Lieudit Molliere, Commune de Vesancy
Parcelle n° B 34p – Lieudit Molliere, Commune de Vesancy

Le projet de remise en état final du site lors de l'arrêt définitif de l'installation figure sur le plan ci-joint.

Par la présente, nous sollicitons votre avis sur cet état.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir nous notifier votre accord par votre signature ci-dessous ou nous indiquer vos éventuelles remarques. Nous vous informons que sans retour de votre part dans un délai de 45 jours, votre avis sera réputé émis.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour la SAS PELICHET Albert
Jérôme PELICHET, Président

Je soussignée, Valérie Abgrall, représentant la SCI « La Croix des Mâts », donne un avis favorable au projet de remise en état de nos parcelles ci-dessus référencées dans le cadre du projet d'ISDI porté par la SAS PELICHET Albert

Pour faire valoir ce que de droit, Divonne, le

Pour la SCI La Croix des Mâts,
Madame Valérie ABGRALL